

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SAINT JEAN DE FOS

Numéro SIRET : **21340267000011**

POSTE COMPTABLE : **GIGNAC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET PRINCIPAL**

ANNEE 2020

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- | | |
|------|---|
| p.10 | A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles |
| p.13 | A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles |
| p.15 | B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses |
| p.17 | B2 - Section d'investissement - Détail des recettes |
| p.18 | B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles |

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet	
---------------------------	--

A - Eléments du bilan

- p.19 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.20 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
p.22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
A4 - Etat des provisions
A5 - Etalement des provisions
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.
A8 - Etat des charges transférées
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.23 C1 - Etat du personnel
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
C3.2 - Liste des établissements publics créés
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- p.26 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

Code INSEE
34267

SAINT JEAN DE FOS
BUDGET PRINCIPAL

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
---------------------------------------	---------	--------------------------------------

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL**I - INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 412 982,87	1 016 968,83

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 396 014,04

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 412 982,87	1 412 982,87
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	768 000,00	860 090,52

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	348 116,37	132 618,21
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 123 407,64

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 116 116,37	1 116 116,37
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	2 529 099,24	2 529 099,24
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	524 597,80	0,00	488 700,00	488 700,00	488 700,00
012	Charges de personnel	596 450,00	0,00	627 000,00	627 000,00	627 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	127 401,18	0,00	129 700,00	129 700,00	129 700,00
Total des dépenses de gestion courante		1 248 448,98	0,00	1 245 400,00	1 245 400,00	1 245 400,00
66	Charges financières	30 585,27	0,00	28 555,00	28 555,00	28 555,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions (4)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct	25 600,00		58 027,87	58 027,87	58 027,87
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 354 634,25	0,00	1 372 982,87	1 372 982,87	1 372 982,87
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)	295 038,83		40 000,00	40 000,00	40 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		295 038,83		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL		1 649 673,08	0,00	1 412 982,87	1 412 982,87	1 412 982,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 412 982,87

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services	53 700,00	0,00	48 033,00	48 033,00	48 033,00
73	Impôts et taxes	757 173,99	0,00	466 581,83	466 581,83	466 581,83
74	Dotations et participations	414 015,00	0,00	451 348,00	451 348,00	451 348,00
75	Autres produits gestion courante	13 700,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 248 588,99	0,00	1 016 968,83	1 016 968,83	1 016 968,83
76	Produits financiers		0,00	6,00	6,00	6,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 248 588,99	0,00	1 016 968,83	1 016 968,83	1 016 968,83
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 248 588,99	0,00	1 016 968,83	1 016 968,83	1 016 968,83

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

396 014,04

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 412 982,87

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

40 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	15 000,00	40 000,00	40 000,00	55 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	127 224,92	4 323,79	174 500,00	174 500,00	178 823,79
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	955 404,61	328 792,58	421 000,00	421 000,00	749 792,58
	Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 097 629,53	348 116,37	635 500,00	635 500,00	983 616,37
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	51 712,82	0,00	53 744,00	53 744,00	53 744,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	30 000,00		38 756,00	38 756,00	38 756,00
	Total des dépenses financières	81 712,82	0,00	92 500,00	92 500,00	92 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 179 342,35	348 116,37	728 000,00	728 000,00	1 076 116,37
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			40 000,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL	1 179 342,35	348 116,37	768 000,00	768 000,00	1 116 116,37

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 116 116,37

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	677 618,21	132 618,21	648 000,00	648 000,00	780 618,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	677 618,21	132 618,21	648 000,00	648 000,00	780 618,21
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	140 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	92 090,52	92 090,52	92 090,52
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	140 000,00	0,00	172 090,52	172 090,52	172 090,52
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	817 618,21	132 618,21	820 090,52	820 090,52	952 708,73
021	Virement de la section de fonct. (4)	295 038,83		40 000,00	40 000,00	40 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	295 038,83		40 000,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL	1 112 657,04	132 618,21	860 090,52	860 090,52	992 708,73

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

123 407,64

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 116 116,37

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

0,00

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

Berger
Levrault

BP 2020

ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	488 700,00		488 700,00
012	Charges de personnel	627 000,00		627 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	129 700,00		129 700,00
66	Charges financières	28 555,00	0,00	28 555,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	30 000,00	0,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct	58 027,87		58 027,87
023	Virement à la section d'investissement		40 000,00	40 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 372 982,87	40 000,00	1 412 982,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 412 982,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	53 744,00	0,00	53 744,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	55 000,00	0,00	55 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	178 823,79	0,00	178 823,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	749 792,58	40 000,00	789 792,58
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	38 756,00		38 756,00
Dépenses d'investissement - Total		1 076 116,37	40 000,00	1 116 116,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 116 116,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
70	Produits des services	48 033,00		48 033,00
73	Impôts et taxes	466 581,83		466 581,83
74	Dotations et participations	451 348,00		451 348,00
75	Autres produits gestion courante	11 000,00	0,00	11 000,00
76	Produits financiers	6,00	0,00	6,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 016 968,83	0,00	1 016 968,83

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

396 014,04

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 412 982,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	80 000,00
13	Subventions d'investissement	780 618,21	0,00	780 618,21
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		40 000,00	40 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		860 618,21	40 000,00	900 618,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

123 407,64

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

92 090,52

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 116 116,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	524 597,80	488 700,00	488 700,00
60611	Eau & assainissement	9 300,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie-électricité	39 000,00	46 000,00	46 000,00
60621	Combustibles	10 200,00	9 000,00	9 000,00
60622	Carburants	4 000,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	46 300,00	35 000,00	35 000,00
60624	Produits de traitement	75,00	1 700,00	1 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	700,00	4 000,00	4 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 200,00	10 000,00	10 000,00
60632	F. de petit équipement	8 567,00	15 000,00	15 000,00
60633	F. de voirie	10 052,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	1 200,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	12 000,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	6 500,00	6 500,00	6 500,00
611	Contrats prestations services	161 200,00	140 000,00	140 000,00
6135	Locations mobilières	14 000,00	25 000,00	25 000,00
61521	Entretien de terrains	500,00	500,00	500,00
615221	Bâtiments publics	30 220,00	20 000,00	20 000,00
615228	Autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615231	Voirie	24 690,00	19 500,00	19 500,00
615232	Réseaux	7 000,00	13 000,00	13 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 900,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	800,00	800,00
6156	Maintenance	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6161	Assurance multirisque	12 500,00	13 000,00	13 000,00
6168	Autres assurances	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6182	Doc. générale et Technique	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organ.form.	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	3 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	12 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	2 600,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	600,00	600,00
6237	Publications	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	1 000,00	250,00	250,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	500,00	500,00
6256	Missions	1 000,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunication	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	550,00	550,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00	0,00
62874	Remb. caisse des écoles	6 000,00	6 500,00	6 500,00
62878	Remb. autres organismes	6 993,80	9 000,00	9 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 100,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 700,00	2 800,00	2 800,00
012	Charges de personnel	596 450,00	627 000,00	627 000,00
6218	Autre personnel extérieur	44 400,00	54 000,00	54 000,00
6332	Cotisations au FNAL	300,00	350,00	350,00
6333	Participat° à la format°prof.	5 200,00	4 500,00	4 500,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 700,00	6 000,00	6 000,00
6338	Autres impôts & taxes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	285 000,00	320 000,00	320 000,00
6413	Personnel non titulaire	55 000,00	70 000,00	70 000,00
6417	Rémunération des apprentis	10 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	51 000,00	54 000,00	54 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	77 000,00	83 000,00	83 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	3 200,00	2 200,00	2 200,00

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6455	Cotisations Assurances Personnel	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6457	Cotis. soc. liées apprentissage	750,00	500,00	500,00
6458	Cotisations autres organismes	16 000,00	9 350,00	9 350,00
6474	Versements autres oeuvres soc		3 500,00	3 500,00
6475	Médecine du travail	4 000,00	600,00	600,00
648	Autres charges de personnel	22 900,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	127 401,18	129 700,00	129 700,00
6531	Indemnités élus	34 000,00	45 000,00	45 000,00
6532	Frais de mission élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 400,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	31 201,18	32 000,00	32 000,00
65541	Compensat° charges territoriales	14 000,00	4 000,00	4 000,00
65548	Autres contributions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6558	Autres dépenses obligatoires	7 100,00	7 100,00	7 100,00
657362	CCAS	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	30 200,00	29 000,00	29 000,00
65888	Autres		100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 248 448,98	1 245 400,00	1 245 400,00
66	Charges financières (b)	30 585,27	28 555,00	28 555,00
6611	Intérêts des emprunts,dettes		28 555,00	28 555,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 585,27	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	11 000,00	11 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)		11 000,00	11 000,00
678	Autres charges exception.	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6815	Dot.aux provis.pour risques	30 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	25 600,00	58 027,87	58 027,87
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 354 634,25	1 372 982,87	1 372 982,87
023	Virement à la sect° d'investis.	295 038,83	40 000,00	40 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		295 038,83	40 000,00	40 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		295 038,83	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 649 673,08	1 412 982,87	1 412 982,87

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 412 982,87

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

Berger
Levrault

DF 2020

ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	10 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services	53 700,00	48 033,00	48 033,00
70311	Concessions dans les cimetières	1 600,00	1 533,00	1 533,00
70323	Redev occup domaine public	3 500,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redev. services à car. culturel	500,00	500,00	500,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	48 100,00	45 000,00	45 000,00
73	Impôts et taxes	757 173,99	466 581,83	466 581,83
73111	Taxes foncières et d'habitation	674 826,00	412 578,00	412 578,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	500,00	600,00	600,00
73211	Attribution de compensation		8 403,83	8 403,83
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	12 347,99	0,00	0,00
7336	Droits de place	7 500,00	2 000,00	2 000,00
7351	Taxe conso finale électricité	32 000,00	43 000,00	43 000,00
7388	Autres taxes diverses	30 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	414 015,00	451 348,00	451 348,00
7411	Dotation forfaitaire	135 000,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	65 000,00	72 272,00	72 272,00
74127	Dot nationale de péréquation	130 000,00	61 182,00	61 182,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00
74718	Autres	250,00	13 000,00	13 000,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	35 165,00	275 894,00	275 894,00
7488	Autres attribut° et participat°	28 600,00	29 000,00	29 000,00
75	Autres produits gestion courante	13 700,00	11 000,00	11 000,00
752	Revenus des immeubles	13 700,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 248 588,99	1 016 962,83	1 016 962,83
76	Produits financiers (b)		6,00	6,00
7621	Prod immo financ. régl. échéance		6,00	6,00
768	Autres produits financiers		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 248 588,99	1 016 968,83	1 016 968,83
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 248 588,99	1 016 968,83	1 016 968,83

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	396 014,04
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 412 982,87
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

Berger
Levrault

BP 2020

ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00	40 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	127 224,92	174 500,00	174 500,00
2113	Terrains aménagés-sauf voirie		28 000,00	28 000,00
21311	Hôtel de ville		6 000,00	6 000,00
21312	Bâtiments scolaires		1 000,00	1 000,00
21318	Autres bâtiments publics		37 500,00	37 500,00
2135	Instal. génér. agenc. aména. cons	45 946,59	15 000,00	15 000,00
21534	Réseaux d'électrification		24 000,00	24 000,00
21571	Matériel roulant		16 500,00	16 500,00
2158	Autres matériels & outillage	19 278,00	5 500,00	5 500,00
2183	Matériel de bureau et info.	14 208,33	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	22 554,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	25 238,00	21 000,00	21 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	955 404,61	421 000,00	421 000,00
2313	Immos en cours-constructions	238 951,20	370 000,00	370 000,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	716 453,41	51 000,00	51 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 097 629,53	635 500,00	635 500,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	51 712,82	53 744,00	53 744,00
1641	Emprunts en euros	51 712,82	53 744,00	53 744,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	30 000,00	38 756,00	38 756,00
020	Dépenses imprévues Invest	30 000,00	38 756,00	38 756,00
Total des dépenses financières		81 712,82	92 500,00	92 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 179 342,35	728 000,00	728 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		40 000,00	40 000,00
	Charges transférées (9)		40 000,00	40 000,00
2313	Immos en cours-constructions		20 000,00	20 000,00
2315	Immos en cours-inst.techn.		20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 179 342,35	768 000,00	768 000,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

348 116,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 116 116,37

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

Berger
Levrault

BP 2020

ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	677 618,21	648 000,00	648 000,00
1321	Etat & établ.nationaux	117 123,00	4 500,00	4 500,00
1322	Régions	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1323	Départements	15 495,21	100 000,00	100 000,00
1326	Autres EPL	15 000,00	13 500,00	13 500,00
1336	Participation voirie et réseaux	430 000,00	430 000,00	430 000,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		677 618,21	648 000,00	648 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	140 000,00	172 090,52	172 090,52
10222	FCTVA	80 000,00	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement		92 090,52	92 090,52
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		140 000,00	172 090,52	172 090,52
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		817 618,21	820 090,52	820 090,52
021	Virement de la section de fonct.	295 038,83	40 000,00	40 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		295 038,83	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		295 038,83	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 112 657,04	860 090,52	860 090,52

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 116 116,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2020
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)				

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66118.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	
	IV
	A2.2

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuel	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 200 000,00					
1641 Emprunts en euros (total)					1 200 000,00					
2470030269350	DEXIA CREDIT LOCAL	17/04/2007	02/05/2007	01/02/2008	215 000,00	F		4,33	0	A
	DEXIA CREDIT LOCAL	01/06/2013	03/06/2013	25/09/2013	385 000,00	F		4,33	0	A
	CAISSE D'EPARGNE	01/06/2013	03/06/2013	02/04/2014	170 000,00	F		4,6	0	T
	CREDIT AGRICOLE	01/06/2013	03/06/2013	02/04/2014	80 000,00	F		0	0	A
	CREDIT AGRICOLE	15/10/2017	01/12/2017	01/12/2017	350 000,00	F		2,15	0	T
Total général					1 200 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et Dettes au 01/01/2020												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				814 506,28					53 743,42	28 554,67	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				814 506,28					53 743,42	28 554,67	0,00	0,00
	N			107 034,45	7,00	F	4,33	4,33	11 480,35	4 634,59	0,00	0,00
247003/0259350	N			191 666,30	8,00	F	4,33	4,33	20 557,64	8 299,15	0,00	0,00
	N			130 661,72	13,00	F		4,6	7 158,63	5 888,13	0,00	0,00
	N			59 535,23	14,00	F		0	3 322,45	2 822,31	0,00	0,00
	N			325 608,58	22,00	F		2,15	11 224,15	6 910,49	0,00	0,00
Total général				814 506,28					53 743,42	28 554,67	0,00	0,00

(19) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la

(U) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(1) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JCB/1507/C du 20 juin 2010 sur les produits financiers orientés aux collectivités territoriales).

(2) Taux de base. Exemple : 3,00 %.

(3) Taux de base simplifié. C. complexe (c'est-à-dire un taux variable nul n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Taux de base simplifié. C. fixe. V. variable simple.

(5) Taux de base simplifié. C. fixe. V. variable simplifié.

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111

(16) Indiquer les intérêts recus au titre du contrat d'échange et capitalisés au 768.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complaisances au 706:

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

Berger
Levfaul

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	
	IV
	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées (6)	Taux minimal (7)	Taux maximal (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)												
Option d'échange (C)												
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
Autres types de structures (F)												
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : Ecart d'indices dont l'un est hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2020
---	--	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	3	0	3
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 2° cl.	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		10	1	11	11	0	11
Adjoint technique	C	5	1	6	6	0	6
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE SOCIALE (d)		2	2	4	2	0	2
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	2	2	4	2	0	2
FILIERE POLICE (i)		1	0	1	1	0	1
Chef de service PM	B	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		17	3	20	17	0	17

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail - période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

ID : 034-2113402670-20200703-BP2020-BF



SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2020
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES			IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020			C1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice	Euros		Nature du contrat (5)	
Agent occupant un emploi non permanent (7)							
ALEMANY Margaux	C	TECH	3		3-a	CDD	
GAU Lise	C	TECH	3		3-2	CDD	
JEQUIER Sandrine	C	TECH	3		3-2	CDD	
MARSAL Emeline	C	TECH	3		3-a	CDD	
NAVARRIA Marine	C	TECH	3		3-a	CDD	
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	IV
	C1

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2^{ème} : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3^{ème} : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4^{ème} : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5^{ème} : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois fonctionnels
110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le



ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

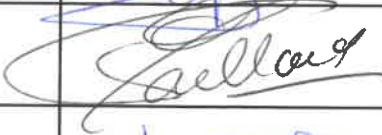
Présenté par le Maire,
A Saint Jean de Fos, le 03/07/2020
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 18
VOTES : Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint Jean de Fos, le 03/07/2020

Date de convocation : 25/06/2020

Les membres du Conseil Municipal,

BOISSERIE Eric	
BRUSQUE SANDRINE	
DELIEUZE PASCAL	
DRON-MAILLARD FABIENNE	
FAYOS CAPELLI Christine	
FRIED Aude	
GALHAC Yoann	
GHIBAUDO OLIVIA	
GRANIER CHRISTINE	
KUZNIAK JOCELYNE	
LE MOAL Yann	
MAHE REGIS	
NADAL FREDERIC	

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

Berger
Levrault

BP 2020

ID : 034-213402670-20200703-BP2020-BF

SAINT JEAN DE FOS - 34 - BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

PORCHEZ CHRISTINE	
PREVOST Philippe	
SALVAGNAC FRANCK	
SOULAGES Nathalie	
VERNET LIONEL	
VERZENI THIERRY	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/07/2020 et de la publication le 06/07/2020.

A Saint Jean de Fos, le 03/07/2020

